

Dans le contexte particulier de lutte contre la propagation du virus COVID-19 le CDG 44 est contraint d'adapter l'organisation des prochaines instances statutaires

1/ CAP/CCP DES 9 ET 10 AVRIL 2020

Toutes les réunions, rendez-vous, ou manifestations, tant à l'extérieur que dans les locaux du CDG 44 étant suspendus jusqu'au 15 avril, **les CAP prévues les 9 et 10 avril n'auront pas lieu**. Il sera précisé ultérieurement s'il s'agit d'un simple report ou d'une annulation complète, avec renvoi des dossiers aux CAP de juin.

2/ CAP/CCP DES 18 ET 19 JUIN 2020 :

A ce stade, en vue des CAP/CCP des 18 et 19 juin prochains, la date du **mardi 14 avril 2020** pour le retour des dossiers de promotion interne est maintenue. De même que celles des **18 et 19 mai** (un mois avant les instances) pour les propositions d'avancement de grade ou autres saisines.

Compte tenu des circonstances les collectivités sont exceptionnellement invitées à adresser les dossiers (y compris ceux de promotion interne) sous **format numérique** (scanné) à l'adresse : cap@cdg44.fr sous deux conditions :

- Que les documents revêtent les signatures requises
- Qu'un envoi papier soit réalisé avant les CAP

3/ CONTACTS :

Le service Suivi Statuaire des Agents Territoriaux du Centre de Gestion de la Loire-Atlantique assure une permanence par téléphone au 02 40 20 00 71 et par messagerie à cap@cdg44.fr ou carrieres@cdg44.fr pour vos questions statutaires.

Le CDG 44 ne manquera pas de prévenir l'ensemble des collectivités si ce calendrier venait à évoluer.